



TUPIN ET SEMONS

CONSEIL MUNICIPAL

COMPTE RENDU

Conseil Municipal du 17 septembre 2015 – Session Ordinaire

COMPTE RENDU

Présents : ALIAS Thierry – BASSIER Franck – BERNARD Stéphane – CELLARD Annick – DAUBREE Martin – DEGACHE Jean - GERIN Pascal - JAMET Daniel – LAGER Alain – MOUNIER Mireille – SCHERER Carine - Charles TARDY – PALLAS Gérald -

Excusés : Nathalie ALLEMAND- BASSET Maxime

Rapporteur de séance : Alain LAGER

Ouverture de la séance à 20h00

1- Approbation Conseil Municipal du 10 juin 2015

Le compte rendu de la séance du 10 juin 2015 est approuvé à l'unanimité des présents

2- Rapport d'activité du SYVROM de 2014

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2014 du SYVROM. Il est notamment rappelé la date de l'arrêté préfectoral, le périmètre, les indicateurs techniques de l'exercice 2014 ainsi que les faits marquants. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce rapport.

3- Rapport d'activité du Parc du Pilat de 2014

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'activité 2014 du Parc du Pilat. Il présente les 5 axes en mettant un accent sur l'axe 1, 2 et 3. Les objectifs stratégiques sont cités avec un zoom sur les interventions concernant la région de Condrieu. Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve ce rapport.

4- Agence de l'eau : aide à la gestion durable des services

Lors de sa séance du 25 juin 2015, le Conseil d'administration de l'agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse a instauré dès 2015 et pour les années restantes du programme une aide à la gestion durable des services. Cette nouvelle aide est intégrée dans le dispositif des aides à la performance épuratoire et concerne donc les services d'assainissement collectif et d'assainissement non collectif. Le montant est de 500 € lorsque la valeur de l'indicateur D302.0 est inférieur ou égal à 100 et au delà il est de 1500 €.

5- Commission Bâtiment : point de l'avancement

Le maire donne la parole à Alain LAGER qui retrace les étapes de consultation. Le 26 octobre sera l'étape finale qui définira le cabinet d'architecte qui suivra les travaux. Lors de la prochaine séance, la commission présentera les plans des nouveaux bâtiments ainsi que le Cabinet d'architecte retenu.

6- Commission PLU : point de l'avancement

Le maire donne la parole à Martin DAUBREE qui reprend l'évolution de la démarche du PLU avec le cabinet AUA. La présentation au public du dynamisme de la commune a pu mettre en avant les évolutions dans le temps de la commune et présenter le projet du SCOT et des autres organismes qu'il faudra intégrer dans le document final.

7- Réforme territoriale : réflexion suite à la loi NOTRe

Monsieur le Maire présente au conseil municipal la loi NOTRe (Nouvelle Organisation Territoriale de la République). Cette loi spécifie notamment que les communautés de communes inférieures à 15 000 habitants doivent se regrouper sauf dérogation (communautés très éloignées). Cette loi reprend aussi la mise en œuvre des SDCI, le transfert de nouvelles compétences aux communautés de communes, la mutualisation des services, les indemnités des délégués, la dissolution des CCAS, les droits d'opposition du conseil municipal et le fonctionnement du conseil municipal.

8- Commission jeunesse : point d'avancement

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le rapport d'analyse du projet de prise de compétence jeunesse de la communauté de commune de la région de Condrieu. Dans ce rapport il est noté le bilan des animations de 2014/2015, du coût des 3 accueils de loisirs et du budget prévisionnel.

9- Election régionale : roulement pour les 6 et 13 décembre 2015

Monsieur le Maire présente au conseil municipal une proposition de tenue du bureau de vote du 6 et 13 décembre

10- Questions diverses

- Rapport d'activité de l'OPAC
Le document est à la disposition pour être consulté
- Amende de police : Barrière sécurité de la lône
L'amende de police n'a pas été retenue car le % de subvention du département est nul pour la commune au vu des revenus des ménages
- Point du CFAL

Monsieur le maire li le compte rendu de la réunion de restitution de la consultation CFAL sud du 29 avril 2015

- Point urbanisme
Monsieur le maire énonce les derniers permis demandés depuis précédent conseil municipal

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h30

Prochain conseil : le 3 décembre 2015